

## Construction de logements en Hauts-de-France Résultats chiffrés à fin janvier 2019

Les bulletins de la DREAL Hauts-de-France

### Avertissement : une nouvelle série statistique pour les publications conjoncturelles sur la construction de logements

En 2015, les publications conjoncturelles sur la construction de logements ont évolué. De nouveaux indicateurs visant à retracer les autorisations et les mises en chantier à leur date réelle sont diffusés. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base Sit@del2, en corrigeant notamment les défauts de collecte.

### Nombre de logements autorisés et commencés en Hauts-de-France

(cumul des 12 derniers mois)

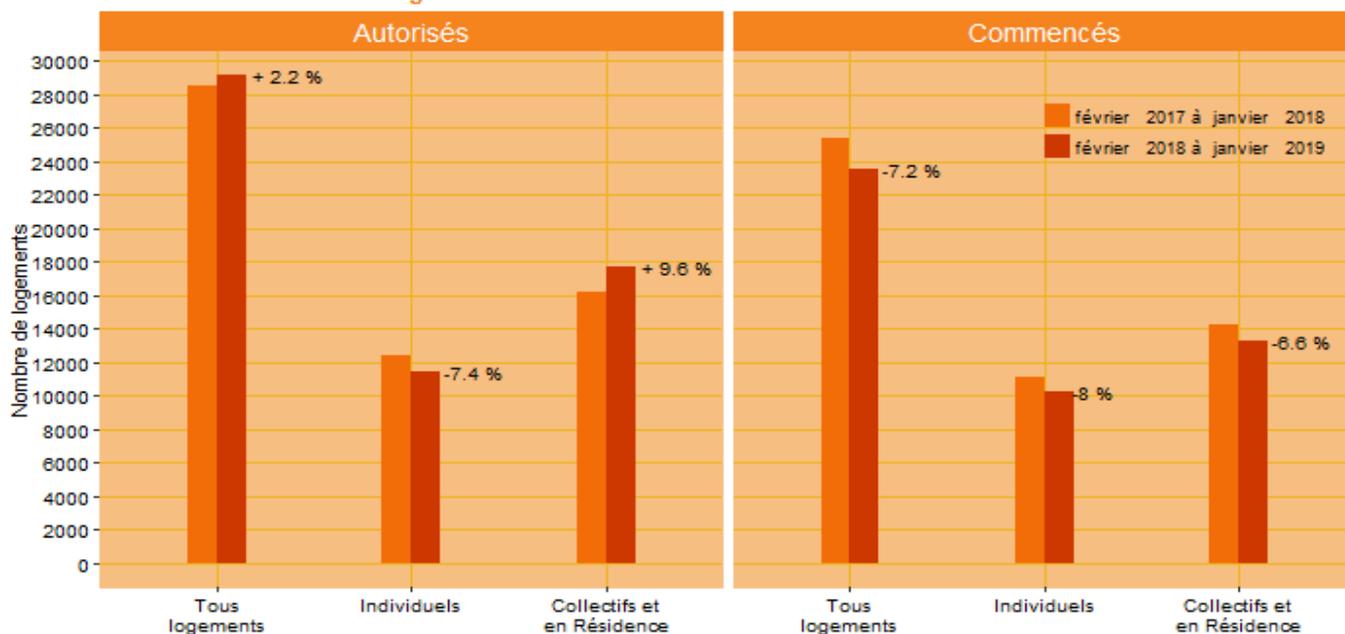
		AUTORISÉS		COMMENCÉS	
		février 2018 à janvier 2019	variation <sup>(1)</sup> en %	février 2018 à janvier 2019	variation <sup>(1)</sup> en %
Région Hauts-de-France	<b>Ensemble des logements</b>	<b>29 211</b>	<b>2,2</b>	<b>23 543</b>	<b>-7,2</b>
	individuels purs	7 140	-13,5	6 838	-7,9
	individuels groupés	4 330	4,7	3 382	-8,2
	collectifs et en résidence	17 741	9,6	13 323	-6,6
Département de l'Aisne	<b>Ensemble des logements</b>	<b>1 404</b>	<b>19,3</b>	<b>1 144</b>	<b>-13,4</b>
	individuels purs	565	-17,4	535	-16,0
	individuels groupés	199	38,2	184	73,6
	collectifs et en résidence	640	83,4	425	-26,5
Département du Nord	<b>Ensemble des logements</b>	<b>15 233</b>	<b>5,9</b>	<b>11 713</b>	<b>-6,9</b>
	individuels purs	2 431	-10,4	2 272	-4,3
	individuels groupés	1 929	-4,0	1 574	-13,7
	collectifs et en résidence	10 873	12,5	7 867	-6,2
Département de l'Oise	<b>Ensemble des logements</b>	<b>2 823</b>	<b>-8,6</b>	<b>2 774</b>	<b>31,0</b>
	individuels purs	1 008	-1,9	908	-4,2
	individuels groupés	429	-6,7	324	-4,1
	collectifs et en résidence	1 386	-13,5	1 542	85,3
Département du Pas-de-Calais	<b>Ensemble des logements</b>	<b>6 775</b>	<b>2,4</b>	<b>5 422</b>	<b>-12,7</b>
	individuels purs	2 349	-19,7	2 345	-10,9
	individuels groupés	1 378	8,9	1 050	-14,5
	collectifs et en résidence	3 048	25,5	2 027	-13,8
Département de la Somme	<b>Ensemble des logements</b>	<b>2 976</b>	<b>-10,1</b>	<b>2 490</b>	<b>-20,6</b>
	individuels purs	787	-13,3	778	-6,2
	individuels groupés	395	53,7	250	32,3
	collectifs et en résidence	1 794	-16,4	1 462	-30,9
France entière (hors Mayotte)	<b>Ensemble des logements</b>	<b>459 418</b>	<b>-6,4</b>	<b>417 131</b>	<b>-4,6</b>
	individuels purs	131 405	-9,2	123 110	-5,6
	individuels groupés	50 521	1,4	42 202	-5,4
	collectifs et en résidence	277 492	-6,3	251 819	-3,9

Source : Dreal Hauts-de-France, Sit@del2, estimations en date réelle à fin janvier 2019

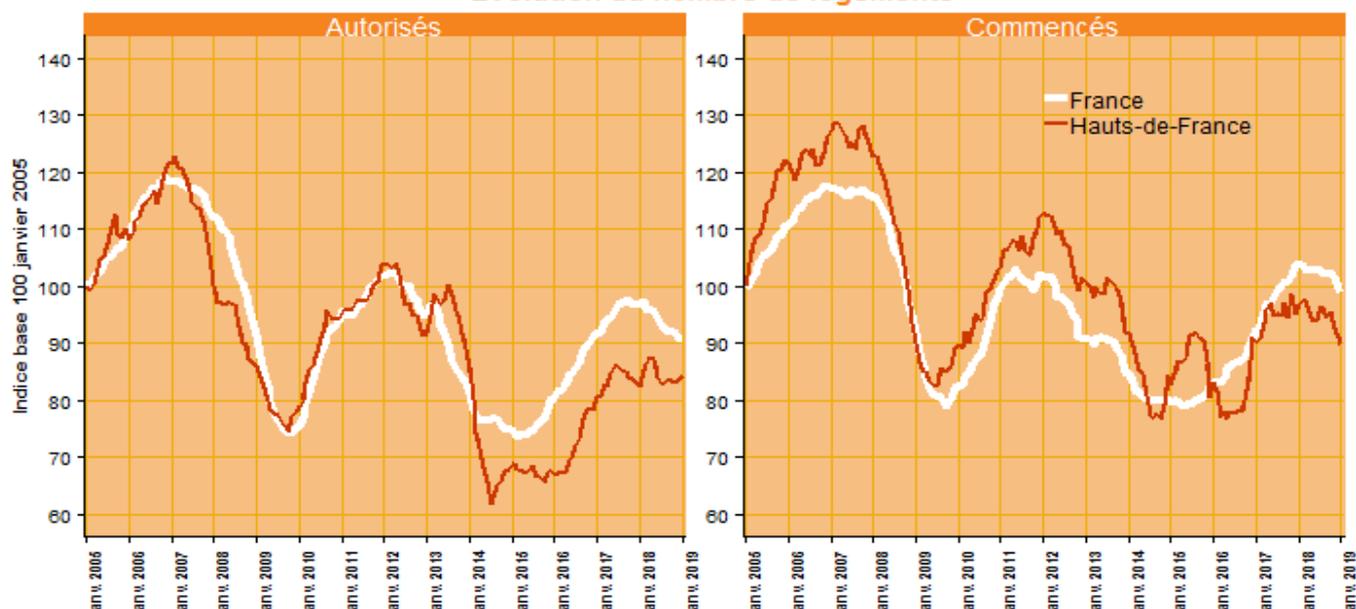
(1) (février 2018 à janvier 2019) / (février 2017 à janvier 2018)



## Logements Autorisés et Commencés en Hauts-de-France



## Evolution du nombre de logements



Source : DREAL Hauts-de-France, [Sit@del2](http://sit@del2), estimations en date réelle à fin janvier 2019

### Note explicative

Les estimations en date réelle publiées dans ce document sont produites à partir de la base de données Sit@del2, qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales).

Ces indicateurs, construits par le Service de la Donnée et des Études Statistiques du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire visent à améliorer le diagnostic conjoncturel sur la construction de logements. Ils retracent les autorisations et les mises en chantier à la date réelle d'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier.

Ces estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le [site du SDES](http://site du SDES).

Elles distinguent les logements individuels (purs et groupés) et les logements collectifs et en résidence. Les logements en résidence (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Les estimations de la France entière n'intègrent pas le territoire de Mayotte.

### Les bulletins de la DREAL Hauts-de-France

44 rue de Tournai CS 40259  
59019 LILLE Cedex  
56 rue Jules Barni  
80040 AMIENS Cedex 1

Directeur de la Publication :  
Laurent TAPADINHAS

courriel de la DREAL :  
[dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr)

ISBN papier : XXXX-XXXX  
ISSN en ligne : 2555-4395